



INFORMATIONS PRATIQUES ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Classe de seconde générale et technologique

HORAIRES :

A) Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :

- Le matin : début des cours à 8h30 (ou plus tard selon l'emploi du temps).
Fin des cours à 12h25 ou 12h55 selon l'emploi du temps.
- L'après-midi : début des cours à 13h45.
Fin des cours à 17h55 (ou plus tôt selon l'emploi du temps).

B) Mercredi : Cours de 8h30 à 12h30

- Les lycéens travaillent tous les mercredis matin.



TARIFS :

A) Acompte de 50 euros, dont 25,50 euros d'acompte pour l'iPad.

B) Restauration : A ce jour, le prix du repas n'est pas fixé, l'information sera donnée fin janvier.

C) Contribution familiale annuelle : 560 euros par enfant + 70 euros de frais annexes (sorties pédagogiques, ...).

+ 156 euros de frais pour la location de l'iPad, assurance incluse (acompte 25,50 euros + 14,50 euros par mois sur 9 mois).

Une facture sera faite en septembre (contribution annuelle + provision sur frais d'iPad).

Modes de paiements possibles : par prélèvement (9, d'octobre à juin), par trimestre par CB via « EcoleDirecte », chèque ou espèces.

CARS SCOLAIRES :

☆ Prendre contact avec la Communauté de Communes et consulter le site aleop.paysdelaloire.fr

☆ Accès sécurisé le matin et le soir via la desserte prévue au sein de l'établissement.